



ALERTE DES MAIRES

La préfète de la Charente, au vu des informations transmises par Météo-France ci-jointes et conformément au **plan départemental d'alerte météorologique**, décide la mise en place de l'

ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE NIVEAU **ORANGE**

pour le phénomène **ORAGES** pour les communes de la Charente.

Durée prévue du phénomène météorologique :

Mardi 18 juin 2024 de 18h00 à 23h00.

Situation actuelle :

En fin d'après-midi de mardi une dégradation orageuse se met en place sur le golfe de Gascogne puis aborde l'ouest de l'ancienne Aquitaine, ces orages remontent ensuite vers le nord de l'ancienne Aquitaine et la Charente en fin de journée avant s'évacuer vers l'ouest Limousin/est Poitou-Charentes en début de nuit de mardi à mercredi en perdant légèrement en intensité. Ces orages s'accompagnent :* de chutes de grêles* de rafales de vent de l'ordre de 90 à 100 km/h* de cumuls de pluies pouvant atteindre 30 à 50 mm en peu de temps. À noter que le risque d'avoir des grêlons avec un diamètre supérieur à 2cm est particulièrement marqué.

**Vous pouvez vous tenir informés de l'évolution de la situation
soit sur le site www.meteo.fr soit au **05 67 22 95 00****

Il est demandé aux maires de prendre toute mesure d'information et de protection des populations, notamment :

- d'interdire les manifestations de plein air prévues dans leur commune ;
- d'évacuer les chapiteaux ;
- de prévenir et mettre à l'abri les populations hébergées en plein air ;
- d'interdire des voies de circulation s'il le juge nécessaire ;
- d'informer la population des conseils de comportement suivants :

CONSEILS DE COMPORTEMENT

- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- Ne vous abritez pas sous les arbres.
- Evitez les promenades en forêts et les sorties en montagne.
- Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

A Angoulême, le 18 juin 2024

**Pour la préfète et par délégation,
L'adjointe au chef du service interministériel
de défense et de protection civiles**

Gaëlle MACHEPY

